

Juin

L'été commence côté santé. La veille canicule s'ouvre le 1er juin et change votre suivi des patients fragiles jusqu'à la mi-septembre.

LES DATES DU MOIS

Obligatoire · Prioritaire · À noter

DATE	ÉCHÉANCE OU TEMPS FORT	INTERLOCUTEUR	NIVEAU
1er juin	Ouverture de la veille saisonnière canicule, active jusqu'au 15 septembre	Météo-France, ARS	À NOTER
15 juin	Acompte de cotisation foncière des entreprises si le montant de l'année précédente dépasse 3 000 euros	DGFIP	OBLIGATOIRE
30 juin	Date limite d'adhésion au prélèvement mensuel de la cotisation foncière	DGFIP	PRIORITAIRE
Courant juin	Versement des premières échéances du socle du forfait médecin traitant	Assurance Maladie	À NOTER

LES ACTIONS À MENER

À cocher au fil du mois

ADMINISTRATIF ET FINANCIER

COMPTABLE ET FISCAL

- ☐ Régler l'acompte de cotisation foncière si le seuil est atteint.
- ☐ Adhérer au prélèvement mensuel avant le 30 juin pour lisser la charge de décembre.
- ☐ Vérifier que le forfait médecin traitant a bien été versé, et le montant reçu.

CABINET, MATÉRIEL ET NUMÉRIQUE

CABINET ET ÉQUIPE

- ☐ Solder les congés du personnel et arrêter le planning d'été.
- ☐ Organiser le remplacement du secrétariat et la gestion du standard.
- ☐ Vérifier la température des enceintes de conservation des vaccins avant les fortes chaleurs.

URGENTES, DÉPLACEMENTS ET LOCAUX

- ☐ Contrôler que la climatisation et la ventilation tiennent, salle d'attente comprise.
- ☐ Prévoir une glacière pour transporter les vaccins pendant les visites d'été.

NUMÉRIQUE ET VISIBILITÉ

- ☐ Tester la restauration d'une sauvegarde, pas seulement son exécution.
- ☐ Afficher les consignes de fortes chaleurs en salle d'attente et sur le site.
- ☐ Sauvegarder les données du cabinet avant la période de congés.
- ☐ Préparer le message automatique de la messagerie pendant la fermeture.

FORMATION ET COMPÉTENCES

- ☐ Demander au fonds d'assurance formation ce qu'il prend en charge sur les congrès du second semestre.
- ☐ Compter à mi-année ce que vous avez déjà validé en formation, et ce qui reste.
- ☐ Inscrire le secrétariat aux formations logiciel ou accueil prévues.

PATIENTS ET PRÉVENTION

- ☐ Faire la liste de vos patients isolés, âgés ou sous traitements sensibles à la chaleur. La veille saisonnière commence le 1er juin.
- ☐ Revoir les posologies des diurétiques et des antihypertenseurs en prévision des vagues de chaleur.
- ☐ Traiter les certificats d'aptitude sportive, dont les demandes se concentrent sur trois semaines.
- ☐ Aborder la prévention des noyades avec les familles.

À LANCER DÈS MAINTENANT POUR JUILLET

- ☐ Écrire les contenus de rentrée pendant la période creuse de juillet.
- ☐ Lister les patients à recontacter en septembre pour un dépistage ou un rappel vaccinal.
- ☐ Préparer l'information sur la permanence des soins pendant la fermeture.

À NOTER

La veille saisonnière est automatique du 1er juin au 15 septembre, avec une vigilance météorologique quotidienne par département. Le passage en vigilance orange ne se décide pas au niveau du cabinet, mais l'organisation du repérage des patients fragiles, si.

MES DATES PROPRES AU CABINET, MES RÉFÉRENTS, MES RELANCES

Sources : Conseil national de l'Ordre des médecins (article L. 4122-2 du code de la santé publique) · CARMF, appel de cotisations · Urssaf, praticiens et auxiliaires médicaux conventionnés · DGFIP et economie.gouv.fr, calendrier fiscal · ameli.fr, forfait médecin traitant et dotation numérique · Santé publique France, campagnes de prévention · Agences régionales de santé et Météo-France, veille saisonnière canicule · arrêté du 30 décembre 2014 modifié le 1er juillet 2019 pour l'AFGSU.